

**Assemblée générale**

Distr. limitée
17 octobre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session**Première Commission**

Point 66 de l'ordre du jour

Désarmement général et complet**Pays-Bas : projet de résolution****Législations nationales relatives au transfert d'armes,
de matériel militaire et de produits et techniques
à double usage***L'Assemblée générale,*

Reconnaissant que le désarmement, la maîtrise des armements et la non-prolifération sont indispensables au maintien de la paix et de la sécurité internationales et qu'une réglementation nationale efficace du transfert d'armes, de matériel militaire et de produits et techniques à double usage constitue un moyen d'action important pour réaliser ces objectifs,

Considérant que l'échange des lois, réglementations et procédures nationales applicables au transfert d'armes, de matériel militaire et de produits et techniques à double usage renforce la compréhension et la confiance mutuelles entre les États Membres,

Convaincue qu'un tel échange serait utile aux États Membres qui se dotent actuellement d'une législation en la matière,

1. *Invite* les États Membres à adopter ou modifier les lois, réglementations et procédures nationales qui leur permettent d'exercer un contrôle efficace sur le transfert d'armes, de matériel militaire et de produits et techniques à double usage, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu de traités internationaux;

2. *Engage* les États Membres à fournir au Secrétaire général des informations sur leurs lois, réglementations et procédures nationales applicables au transfert d'armes, de matériel militaire et de produits et techniques à double usage ainsi que sur les modifications qui y ont été apportées, et prie le Secrétaire général de mettre ces informations à la disposition des États Membres;

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



3. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session la question intitulée « Législations nationales relatives au transfert d'armes, de matériel militaire et de produits et techniques à double usage ».
